



BDC • La réalisation des opérations de polissage



Produire - Réaliser

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Cette activité consiste à réaliser les opérations de polissage en intégrant les opérations intermédiaires (émerisage, ...). Pour cela, il est nécessaire de garantir la préhension de la pièce, d'adopter la gestuelle adaptée à la forme et dimension de la pièce à polir, de prendre les précautions nécessaires pour assurer une qualité optimum (protection des pièces, création de supports : cabrons...). Puis d'adapter les opérations en cours de polissage en fonction des écarts constatés d'ajuster son geste, sa position... Et enfin, de réaliser les traitements demandés (traitement par électrolyse ou rhodiage, nettoyage par ultrason, ...) pour l'obtention du rendu final. Cette activité consiste également à identifier les défauts avant la mise à disposition du produit au client. Dans ce cadre l'appréciation du polisseur au regard du niveau d'exigence du client est attendue. Les corrections nécessaires, l'alerte et les échanges avec les experts ou fonctions support conduisent à la mise en œuvre d'une solution corrective en adéquation avec les exigences du client. La finalité de cette activité est par combinaison d'opérations et d'ajustement du geste, des produits, des supports d'aboutir à la qualité de polissage attendue.

COMPÉTENCES

1. Réaliser les opérations de polissage
2. Adapter les opérations de polissage en cours de fabrication
3. Contrôler la qualité d'une pièce polie



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : CQPM 0125

RNCP : RNCP38471

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Plan de formation
- POE Individuelle
- POE Collective